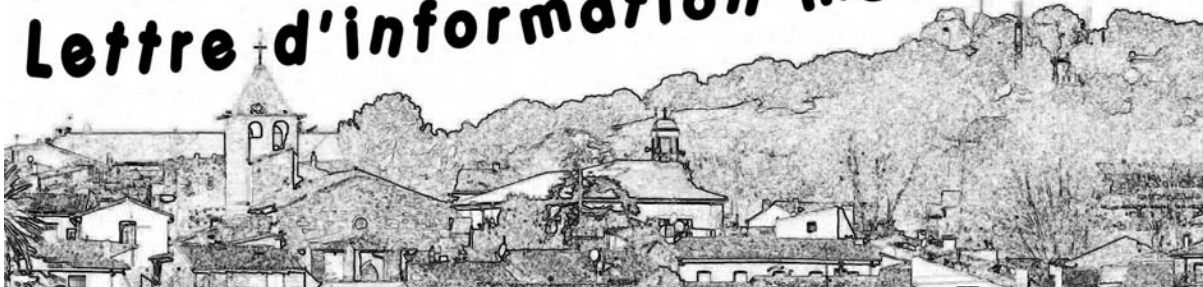


# Lettre d'information municipale



VALROS - N°50 – 6 octobre 2009

## Conseil Municipal du 16 septembre 2009

### Résumé des délibérations

#### I. Personnel.

- *Régime indemnitaire* : sur proposition de M. le Maire, il est décidé que :
  - Par équivalence aux corps de référence des personnels, les agents peuvent percevoir les primes et indemnités équivalentes. Le tableau des primes a été actualisé. Le paiement de ces primes est effectué annuellement ou mensuellement,
  - L'ensemble des cadres d'emploi de la collectivité peut percevoir des indemnités horaires pour les heures supplémentaires effectuées.
- *Personnel enseignant* : Sur proposition de M. le Maire et en prévision de la pandémie grippale, le conseil municipal a fixé les taux des heures supplémentaires qui pourraient être effectuées par le personnel enseignant, pour l'étude surveillée et pour la surveillance des enfants en périscolaire.

#### II. Éclairage public.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès d'HERAULT ENERGIE pour l'installation d'un dispositif d'économie d'énergie au niveau de l'éclairage public sur le poste « Les Faïsses » de la ZAC de l'Octroi, poste situé rue Frédéric MISTRAL. Ce dispositif est estimé à 6.738 € H.T et peut être installé rapidement car le réseau d'éclairage de la ZAC de l'Octroi est neuf.

#### III. La poste.

Sachant qu'à terme le maintien de notre bureau de poste est menacé, le conseil municipal a été contacté par un collectif afin de défendre ce service public de proximité.

Le conseil, considérant qu'il y a urgence à alerter la population, devant la position du gouvernement à vouloir changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme, dans le cadre de la « loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste sur le courrier de moins de 20 grammes le 1er janvier 2011 », considérant que ce changement de statut ouvre, de par la définition même d'une « société anonyme », la possibilité à tout moment de céder les parts de l'entreprise publique, et qu'il s'agit donc de la privatisation de La Poste, estimant que ce projet d'ouverture à la concurrence constitue un plan d'ensemble de destruction de la Poste en tant que service public, considérant qu'un telle décision porterait un coup aux droits au service public de la population et aggraverait la situation des communes, se prononce, à l'unanimité, pour le retrait du projet de « loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste » et demande au Président de la République et au gouvernement :

- le retrait du projet de loi de « loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de La Poste », adopté au Conseil des ministres du 29 Juillet 2009, qui devrait être soumis au vote de l'Assemblée Nationale,
- le retour au monopole public de la Poste,
- l'annulation des fermetures de bureaux de postes et leur restitution comme bureaux de poste de plein exercice aux communes qui en font la demande.

#### IV. Réhabilitation de la rue de la Vierge.

Ce projet consiste en la réhabilitation complète de la rue de la Vierge, au départ de l'Avenue Jean Moulin jusqu'à la jonction avec la Rue de la Poste. Cela intègre la rénovation du réseau d'assainissement, le bouclage du réseau d'eau potable, la création d'un réseau des eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux secs, la rénovation de l'éclairage public, un

réaménagement de la voirie en « *espace partagé* », et la création d'aménagements de sécurité.

Il a été fait appel à un groupement de maîtrise d'œuvre qui a procédé aux études préliminaires appropriées et a proposé à la municipalité un avant projet.

Au vu des études d'Avant Projet (AVP) le montant global des dépenses est évalué à 470 303 € H.T., hors enfouissement des réseaux secs et éclairage public dont la maîtrise d'ouvrage est confiée et subventionnée par Hérault Énergie.

Après validation et au regard du coût important de ce projet, le conseil municipal autorise M. le Maire à faire des demandes de subventions auprès du Conseil Général de l'Hérault (eaux, assainissement, pluvial, chaussée, aménagement de sécurité...), de la Région et de l'État.

## V. Aire de jeux des Condamines.

Le projet de réhabilitation complète de la place consiste à recréer un espace de jeux pour les familles et un réaménagement du parking pour permettre une utilisation plus large, cohérente et sécurisée de cette place.

Au vu des études d'Avant Projet le montant global des dépenses a été évalué à 97 000 € H.T., hors éclairage public lequel a été entièrement rénové en début d'année.

Au regard de ce coût, le conseil municipal autorise M. le Maire à faire une demande subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault.

## VI. Pass Foncier.

Le conseil municipal complète la délibération du 31 Mars 2009 relative à la mise en œuvre du Pass Foncier dans la ZAC de l'Octroi en précisant que « *ce dispositif ne s'applique pas aux terrains vendus par la Commune de VALROS dans le cadre du lotissement communal* ».

## VII. CCAS.

Mme Sandrine PRIVAT ayant donné sa démission en tant que membre du CCAS, le conseil municipal a désigné Mme Brigitte AMBAL pour la remplacer dans cet organisme extra municipal.

## VIII. Délégations au Maire.

Le conseil municipal décide de compléter la délégation accordée à M. le Maire, pour la durée du présent mandat et l'autorise à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des avenants, quel que soit leur montant, relatifs aux marchés publics de travaux, fournitures et services passés dans le cadre de la procédure adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

## IX. Informations diverses.

- Plan de continuité d'activité : le conseil municipal est informé qu'un plan de continuité des services en cas de pandémie grippale est en fin de réalisation. Il sera distribué à tout le personnel dès sa validation.
- M. le Maire fait le bilan des dépenses engagées depuis le dernier Conseil Municipal.

## Informations municipales

### Permanence du Conseiller Général.

M. Henri CABANEL, Conseiller Général du canton de Servian, tiendra ses permanences dans le canton les :

- 10 octobre 2009 à Abeilhan de 9h à 11h
- 17 octobre 2009 à Alignan du vent de 9h à 11h
- 24 octobre 2009 à Servian de 9h à 11h
- 31 octobre 2009 à Montblanc de 9h à 11h
- 7 novembre 2009 à Valros de 9h à 10h
- 7 novembre 2009 à Puissalicon de 10h30 à 11h30
- 14 novembre 2009 à Coulobres de 9h à 10h
- 14 novembre 2009 à Espondeilhan de 10h à 11h
- 21 novembre 2009 à Abeilhan de 9h à 11h
- 28 novembre 2009 à Servian de 9h à 11h

### Urbanisme.

Il est rappelé que les permanences d'urbanisme ont lieu les lundis et jeudis de 14h à 17h ou sur rendez-vous. Pour mémoire, de nombreux travaux ou aménagements

nécessitent une autorisation. N'hésitez pas à vous renseigner.

### Inscription sur la liste électorale.

Les électeurs sont informés que les opérations de révision annuelle des listes électorales ont lieu jusqu'au 31 décembre 2009. Signaler en Mairie le changement d'adresse dans la commune.

### Comité féminin de l'Hérault.

« *Vous je ne sais pas ? Moi, je préfère savoir ! Je fais ma mammographie* » tel est le slogan qui sera diffusé dès le 1<sup>er</sup> octobre sur l'ensemble du département.

Le passage du mammobile pour le dépistage du cancer du sein aura lieu le **6 novembre 2009 de 9h à 18h** sans interruption sur la place de la République. Il concerne toutes les femmes de 40 à 75 ans. N'hésitez pas à venir pour un dépistage.

## Arrêtés municipaux :

- Prostitution : un arrêté pris le 3 septembre 2009 interdit toute prostitution dans un rayon de 1 km autour du Monument du Souvenir au chemin des Fusillés pour des raisons de moralité et salubrité publiques, de sécurité routière et d'image du territoire.
- Place de la République : « *tout bruit de voisinage lié au comportement de personne(s) ou d'un élément dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être sanctionné, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité...* »

Ces deux arrêtés ont été affichés sur les panneaux d'informations.

- domicile).

## Circulation devant l'école.

Nous avons été alertés d'un manquement fréquent aux règles de circulation aux abords de l'école.

En effet aux horaires de sortie et entrée de classe certains parents, grand parents ou accompagnateurs font marche arrière en voiture jusqu'au petit rond-point pour éviter de faire le tour du quartier. Certains remontent carrément la rue des Cyprés le long du cimetière, en sens interdit.

Ce comportement est dangereux pour les personnes et plus particulièrement pour les enfants qui repartent seuls chez eux.

Les adultes sont à la base de l'éducation et se doivent de montrer l'exemple aux enfants.

Merci de respecter les sens de circulations.

## Portage de repas.

- Présence verte propose un service de portage de repas à domicile pour faciliter la vie des familles et des personnes dépendantes. Pour tout renseignement téléphoner au 0800 262 772 (numéro vert gratuit) ou envoyer un courrier électronique à : [presenceverte@presenceadomicile34.com](mailto:presenceverte@presenceadomicile34.com).
- L'Établissement et Service d'Aide par le Travail CATAR de Pézenas, dont la mission est l'accompagnement professionnel des personnes adultes handicapées, propose la mise en place d'une prestation de service à destination des personnes âgées en matière de confection et de livraison de repas individuels. Les menus comprennent un potage, une entrée, un plat protéique (viande ou poisson), un accompagnement (féculent ou légumes), un

fromage, un dessert, le pain et 20 cL de vin. Les menus sont en rotation de 5 semaines, avec 4 changements par an. Le tarif de base est de 6.08 € modulable selon le transport (éloignement) et la livraison (point relais ou Projet de centre aéré).

A la demande de parents, l'équipe municipale serait prête à étudier la possibilité de mettre en place un centre aéré payant sur la commune en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales. Afin d'en étudier l'opportunité, nous demandons à toutes les personnes intéressées par la création de ce service de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie (04.67.98.69.69). Merci.

## Murs de clôture.

Merci à tous ceux qui, pour respecter leurs autorisations de construire et améliorer la qualité et l'image des habitations, ont pris la décision d'enduire leurs murs de clôture.

Nous encourageons fortement les autres à suivre ces exemples.

Merci à tous.

## Transports Scolaires.

Les horaires spécifiques scolaires sont consultables sur le site internet [www.herault-transport.fr](http://www.herault-transport.fr).

*Desserte des établissements scolaires de Pézenas :*

Départ de Valros du lundi au vendredi :

7h23 – 8h24

Départ de Pézenas pour Valros :

Mercredi : 12h25

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h15 - 17h15 - 18h15

## A la découverte du PNNS (Plan National Nutrition Santé).

Créé en 2001, ce programme agit pour aider la population à adopter une nutrition favorable à la santé. Le Ministère de la Santé et des Sports ainsi que l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la santé proposent des recommandations, des outils et les ressources pour développer des actions de préventions. Pour y accéder, rendez-vous sur [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr), rubrique « professionnels ».

## La pollution de l'air intérieur.

10% des logements français présentent une concentration importante en polluants. Ces polluants ont diverses sources (tabac, moisissures, produits d'entretien...). L'air que nous respirons n'est pas forcément de bonne qualité. Pourtant, améliorer la qualité de l'air chez soi est possible avec des gestes simples. La campagne de sensibilisation met l'accent sur l'aération qui reste le meilleur moyen de prévention.

Un site internet diffuse largement les informations ([www.preventionmaison.fr](http://www.preventionmaison.fr)).

## **Infections Sexuellement Transmissibles.**

Le Ministère de la Santé et des Sports ainsi que l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la santé ont lancé une campagne visant à faire connaître les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) au grand public. Pour tout renseignement vous pouvez vous connecter sur le site [www.info-ist.fr](http://www.info-ist.fr).

## **Divagation d'animaux domestiques.**

Nous rappelons que la divagation des animaux domestiques et particulièrement des chiens, est interdite. Tout animal errant sera capturé par les services de la fourrière du canton d'Agde ou par le personnel communal.

Un certain civisme est attendu pour ne pas souiller les espaces publics.

Accompagnez et éduquez vos animaux, respectez promeneurs et jeux d'enfants et ... piétons.

Les jardins publics, les places, les rues ne sont pas prévus pour recevoir les excréments de nos « amies les bêtes »...

Merci de votre compréhension.

## **Urgence sécurité GAZ**

GRDF a mis en place un numéro unique « GRDF Urgence Sécurité Gaz » et simplifie l'accès aux services d'urgence et de dépannage.

Une odeur, un manque de gaz,... appelez sans tarder le numéro d'urgence accessible 24h/24 et 7j/7.

N°Vert : 0 800 47 33 33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

## **Nouveaux Valrossiens.**

Afin d'assurer une meilleure information et une meilleure communication, l'équipe municipale invite les nouveaux Valrossiennes et Valrossiens à se faire recenser au secrétariat de la mairie. Nous les en remercions vivement.

## **Informations municipales par courrier électronique.**

Les personnes désireuses de recevoir les informations municipales (publications, lettre d'information...) par internet sont priées de faire parvenir leur adresse mail par envoi d'un message à l'adresse suivante :

***infosdevalros@laposte.net***

## **Informations de l'INSEE.**

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques entreprend sur la commune une enquête

auprès des ménages. Celle-ci porte sur l'emploi du temps. Actuellement en cours, elle se déroulera jusqu'au 9 novembre.

Par tirage au sort, les ménages seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte de fonction l'accréditant. Ils seront au préalable prévenus individuellement par lettre et avertis du nom de l'enquêteur qui les contactera. Il y a obligation de réponse, mais celle-ci restera strictement anonyme et confidentielle.

## **Bruits des infrastructures de transport.**

La cartographie du bruit est mise en ligne sur les sites internet suivant :

Site DDE : [www.herault.equipement.gouv.fr](http://www.herault.equipement.gouv.fr) rubrique « risques-environnement », « bruit des transports terrestres », « cartographie bruit ».

## **Avancement du projet Hérault Habitat.**

Après avoir obtenu le permis de construire, Hérault Habitat devrait commencer les travaux de réalisation courant mars 2010. L'opération est prévue pour être livrée en avril 2011.

Pensez à renouveler chaque année vos demandes de location auprès de l'organisme.

## **Panneaux d'affichage.**

Il est rappelé que les panneaux d'affichage, et notamment celui proche du feu tricolore, sont réservés en priorité à la diffusion des nouvelles de la Mairie et des associations Valrossiennes. Les affiches autorisées ne doivent pas dépasser un format A4 afin que tout le monde y trouve sa place.

MERCI de bien vouloir respecter ce règlement.

## **Programme PIED**

La Fédération Française EPMM (Entraînement Physique au Monde Moderne) Sports pour tous, propose aux communes le programme PIED (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique) subventionné dans un premier temps par la région.

Ce programme s'adresse à des seniors soucieux de leur santé et leur permet de participer à des séances d'exercices conçus pour prévenir les chutes et les fractures dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les communes ne sont que les intermédiaires entre la Fédération et les usagers et pour pérenniser cette action, d'autres structures associatives doivent prendre le relais.

La commune de Valros a donc saisi cette opportunité et un premier jalon a été posé sous la forme d'une réunion d'information.

A raison de 12 séances d'une heure trente, les 15 inscrits lors de cette réunion (nombre maximum pour une prise en charge attentive de tous les participants),

vont découvrir cette série d'exercices. Il ne leur en coûtera pour cela que 18,30 € d'assurance payable en partie par chèques emploi service. **Leur jeune moniteur Thomas les prendra en charge les mardis après midi de 14h30 à 16h et ce dès le 6 octobre.** Un certificat médical leur sera demandé lors de la première séance. L'imprimé nécessaire peut être retiré en Mairie auprès de Nadia.

Pour assurer la continuité de cette action, il sera nécessaire de trouver une personne ayant les compétences demandées par la Fédération, ce qui ne devrait pas poser trop de problèmes, et qui se formera auprès de celle-ci.

S'il y avait d'autres demandes la Fédération EPMM étudierait la possibilité de doubler le cours du mardi. Nous vous tiendrons au courant de cette éventualité.

## Validation du skatepark de Valros.

Trois Conseils Municipaux des Jeunes ont sollicité cette infrastructure. Le conseil municipal a décidé d'en faire l'investissement.



Depuis trois ans, les jeunes ont longuement réfléchi pour choisir la matière et la forme des éléments présents dans ce skatepark.

Il sera réalisé en espace partagé : les adeptes de la glisse (skate, rollers, BMX, trottinettes...) pourront s'y produire et les spectateurs auront le loisir de les observer depuis les abords des pistes, de l'espace arboré tout en se promenant le long des chemins : « *un ESPACE pour tous !* »



Les subventions ont été obtenues et nous en sommes maintenant à la phase du projet définitif imaginé par le

Maître d'œuvre Constructo, cabinet d'architectes spécialisés en la matière.

Ce Skatepark en forme du « V » de Valros a été validé par le Conseil municipal. La construction commencera en fin d'année 2009 pour être opérationnel au printemps 2010. La prochaine réunion publique vous présentera avec plus de précision cette construction.

## Antennes de la Tour

En septembre, vous avez pu voir le technicien d'un cabinet d'expertise, instruments de mesure en action, intervenir dans le village.

Il s'agissait de mesurer les champs magnétiques émis par les antennes de la Tour. 18 prises ont été effectuées dans le village. Le territoire a été largement balayé pour au final un résultat rassurant. Les émissions à Valros sont nettement inférieures aux normes préconisées par la législation en vigueur et par les associations. Le rapport est consultable en Mairie.

## Monument des Fusillés.



Devant la difficulté à maintenir les abords du Monument des Fusillés dans un état de propreté et pour garantir un minimum de respect, la pose d'une grille de protection a été réalisée pendant l'été.

Des mesures plus contraignantes ont été prises en septembre visant à rappeler la loi à savoir l'interdiction de la prostitution dans un rayon de 1 000 m.

## Recensement agricole 2010

Le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche réalisera fin 2010 - début 2011 un nouveau recensement de l'agriculture sur l'ensemble du territoire de la métropole, des départements d'outre-mer et des deux collectivités d'outre mer de Saint-Barthélemy et Saint-Martin. La première phase du recensement consiste à établir la liste des exploitations qui feront l'objet de cette enquête. Elle a débuté le 15 septembre 2009 et s'achèvera le 31 janvier 2010.

Cette importante opération statistique, qui a lieu tous les 10 ans, est un outil de connaissance objectif et

neutre de l'agriculture française et de ses évolutions, indispensable dans un contexte actuel en pleine mutation.

Afin de favoriser le travail des enquêteurs, une Commission Consultative Communale sera mise en place. Elle sera chargée d'examiner et de valider la liste des exploitations de la commune.

## Bibliothèque Municipale de Valros

Attention : nouveaux horaires d'ouverture pour la Bibliothèque Municipale :

Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30,

Vendredi de 16 h à 19 h.

## Manifestations diverses

Première production du grand orchestre de l'école de musique de Servian à l'école :



Festivités du 13 et 14 juillet :



*Majorettes et retraite aux flambeaux*



*Feu d'artifice*



*Jeux enfantins*

Commemoration du 18 août 1944 :



Réception des personnels : départ et arrivée



**Vous avez la parole**

**Club de l'essor.**

Le club de l'Essor informe ses adhérents de ses activités pour la fin de l'année 2009 :

Tous les lundis, salle des cartes : Belote, rami, jeux de société, tricot.

Tous les jeudis : pétanque au stade.

**Octobre :**

- o jeudi 1er : voyage à Collioure,

- o jeudi 8 : Loto et goûter,
- o lundi 19, concours de belote Salle des Conférences,
- o jeudi 29 : Loto et goûter.

**Novembre**

- o jeudi 5 : repas castagnade,
- o lundi 16 : concours de belote salle des conférences,
- o dimanche 22 : GRAND LOTO,

- o jeudi 26 : Assemblée générale à 17h, Salle des Conférences.

**Décembre :**

- o jeudi 3 : Loto et goûter,
- o vendredi 18 : repas de Noël.

**Place de la République.**

*Nous tenons à remercier chaleureusement tous les parents des adolescents qui nous ont gâtés cet été de leur présence sur la place de la République, en nous offrant des jeux de ballons inédits, des concerts de voix et de mobylettes inédits et tout cela pour notre grand plaisir et ce jusqu'à des heures très tardives.*

*Merci encore, c'était très sympathique !!!*

*Des habitants de la place*

**Informatique :**

Des cours d'initiation à l'informatique sont prévus dans la bibliothèque le mardi après-midi de 14h30 à 16h30. Cette initiation démarrera le mardi 10 novembre. Merci de vous faire inscrire au secrétariat de mairie.

**Valros Loisirs et Sport.**

La nouvelle association « VLS » Valros Loisirs et Sport créée le 1<sup>er</sup> septembre 2009, a tenu sa première assemblée générale constitutive, sous la présidence de Georges GUIRLINGER, président provisoire.

L'assemblée adopte les statuts de l'association ; le comité fut confirmé dans ses fonctions :

Administrateur : Georges GUIRLINGER

Président : Paul MOREL

Vice-président : Benjamin ANCETTE

Secrétaire : Gaëlle GUIRLINGER

Trésorier : Éric VALAT

Le tarif des cotisations est fixé à 10 euros.

A ce jour, 22 jeunes sont déjà inscrits au club.

Le vendredi 18 septembre, VLS a présenté ses projets à la municipalité ; tous les adultes présents ont encouragé les jeunes pour leurs actions futures.

Cette réunion, très conviviale, s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le premier projet de l'association est d'organiser des centres aérés à Valros ; pour ce faire, nous organisons une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) qui aura lieu à Valros du dimanche 21 au dimanche 28 février 2010.

Cette formation est ouverte à tous, dans la limite de 20 personnes ayant 17 ans révolus. Une réunion d'information et d'inscription s'est tenue le mercredi 7 octobre 2009 dans la salle des conférences où ont pu s'inscrire les membres et non membres.

L'Administrateur : Georges GUIRLINGER

**Amis de la TOUR.**

Exposition « le Moyen Age en tissu » du vendredi 30 octobre 2009 à 14h au 1<sup>er</sup> novembre 2009 à 19h.

Vernissage le samedi 31 octobre à 18h30.

**ÉTAT CIVIL**

**Naissance :**

Lucas LALAZ né le 17 août 2009 de Jean-Christophe LALAZ et de Laurence COSSE,  
Julie EUGONE-JEZO née le 18 août 2009 de Claude EUGONE et de Nathalie JEZO,  
Baptiste TAMA né le 25 août 2009 de Franck TAMA et de Laëtitiia DROUIN,  
Cloé TOMAS née le 03 septembre 2009 de Jérémy TOMAS et de Gaëlle GALTIER.  
Félicitations aux heureux parents, longue et heureuse vie aux bébés.

**Mariages**

Ludivine PONS et Olivier BOYER le 24 juillet 2009,  
Irène FARRERONS et Roger EMBID le 24 juillet 2009,  
Annabel GUENNEC et Frédéric DANCHIN le 12 septembre 2009.  
Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

**Décès :**

Philippe MARTINEZ le 11 juillet 2009,  
Jean GRANIE le 10 août 2009,  
Antonio PERAN le 24 août 2009,  
André GALINIER le 31 août 2009.  
Lucie REVEL le 2 octobre 2009.

La commune présente toutes ses condoléances aux familles.